

# Conditions particulières de Viseca Card Services SA, applicables à l'utilisation de 3-D Secure

## 1. 3-D Secure

Les titulaires d'une carte émise par Viseca Card Services SA (nommée ci-après «Viseca») sont tenus, conformément aux conditions applicables à l'utilisation des cartes de crédits de Viseca (CGA, art. 3.8), d'avoir recours à une méthode de paiement sécurisée dans la mesure où l'accepteur de la carte (= le commerçant) propose une telle méthode. 3-D Secure est un standard de sécurité reconnu à niveau international et utilisé pour le paiement par carte de crédit sur Internet; il porte différents noms: «Secure Code» pour MasterCard, «Verified by VISA» pour VISA. Dès qu'un accepteur de carte de crédit propose le système 3-D Secure, un système d'identification garantit, au moyen d'un mot de passe, que seul le titulaire de la carte de crédit peut effectuer des achats sur Internet par la carte de crédit en question. Lorsqu'une carte de crédit a été enregistrée dans le système 3D-Secure, la procédure de paiement est accompagnée d'une fenêtre de dialogue (pop-up) dans laquelle s'affiche le message de sécurité personnellement défini par le titulaire de la carte lors de son inscription chez Viseca. Cette fenêtre lui demande la saisie du mot de passe 3-D Secure (se reporter à l'art. 2 ci-dessous à ce sujet). Pour pouvoir effectuer des paiements sur Internet auprès d'accepteurs de cartes proposant 3-D Secure, le titulaire de la carte est tenu de s'enregistrer pour 3-D Secure de l'une des manières indiquées à l'article 2. Dans le cas contraire, le titulaire de la carte ne pourra effectuer ce type de paiement sur Internet qu'après s'être enregistré. Viseca se réserve le droit d'autoriser sans enregistrement un nombre de transactions qu'elle aura défini.

## 2. Enregistrement

L'enregistrement pour 3-D Secure peut s'effectuer de trois manières différentes:

### a) MyAccount

Le titulaire de la carte peut s'enregistrer auprès de 3-D Secure en utilisant le service en ligne gratuit «MyAccount» de Viseca. Les titulaires de cartes qui ont déjà un compte sur MyAccount peuvent s'enregistrer pour 3-D Secure sur <https://myaccount.viseca.ch> dans la rubrique «Cartes». Les titulaires de carte qui n'ont pas encore de compte auprès du service en ligne MyAccount peuvent en créer un gratuitement, en ligne, sur <https://myaccount.viseca.ch> et pourront ensuite s'enregistrer pour 3-D Secure.

### b) Activation During Shopping (ADS)

Lorsque le titulaire de la carte effectue une transaction sur Internet auprès d'un accepteur de carte proposant 3-D Secure sans y être préalablement enregistré, le système lui demandera de s'enregistrer pour 3-D Secure. Si le titulaire de la carte ne suit pas cette invitation, il ne pourra plus effectuer de paiements sur Internet auprès de cet accepteur de cartes.

### c) Self-Enrollment

Le titulaire de carte peut s'enregistrer pour 3-D Secure sur le site [www.viseca.ch/clients-privés/secrte](http://www.viseca.ch/clients-privés/secrte) en ligne, sans avoir au préalable créé de compte auprès de My Account et indépendamment de tout paiement concret sur Internet. Les trois méthodes d'enregistrement citées ci-dessus impliquent que le titulaire de la carte décide pour son 3-D Secure d'un mot de passe, conformément aux indications affichées durant le processus d'enregistrement. En outre, le titulaire de la carte devra définir un message de sécurité personnalisé qui s'affichera lors de chaque future transaction 3-D Secure, au moment où le système lui demandera de saisir son mot de passe 3-D Secure dans la fenêtre de dialogue (pop-up). L'affichage du message de sécurité correct garantit au titulaire de la carte, pour chaque transaction exécutée, que la demande et la vérification du mot de passe 3-D Secure sont réalisées par Viseca. L'enregistrement pour 3-D Secure et l'utilisation du système sont gratuits et se font par le biais d'une connexion Internet sécurisée. L'enregistrement pour 3-D Secure doit être réitéré séparément pour chaque carte de crédit. Lorsque le titulaire de la carte obtient une nouvelle carte de crédit, dotée d'un nouveau numéro de carte, il faut donc procéder à un nouvel enregistrement.

### **3. Désactivation**

Une fois l'enregistrement effectué, le titulaire de la carte ne peut plus désactiver 3-D Secure puisqu'il est tenu d'utiliser 3-D Secure.

### **4. Obligations de diligence**

Le titulaire de la carte est tenu, conformément aux dispositions de l'art. 6 des conditions d'utilisation des cartes de crédit de Visa notamment, d'assurer la confidentialité du mot de passe 3-D Secure ainsi que du message de sécurité, de ne pas les noter, pas même sous forme codée, ni de les indiquer à des tiers. Le mot de passe 3-D Secure ne doit pas être composé de combinaisons facilement reconnaissables, telles que le numéro de téléphone, dates de naissance, numéro minéralogique, nom du titulaire de la carte ou de son conjoint, etc. Lors de transactions de paiement sur Internet, le mot de passe 3-D Secure ne doit être saisi que lorsque le message de sécurité personnel s'affiche dans la fenêtre de dialogue (pop-up). Si cela n'est pas le cas ou en cas de soupçon d'abus quelconque, le titulaire devra immédiatement prévenir Visa au numéro +41 (0)58 958 83 83. Visa peut exiger à tout moment du titulaire de la carte que celui-ci modifie son mot de passe 3-D Secure ou le message de sécurité.

### **5. Responsabilité**

Toute utilisation autorisée de la carte par saisie du mot de passe 3-D Secure avec message de sécurité est considérée comme effectuée par le titulaire et engage le titulaire de façon valable pour achats, transactions et autres affaires conclues et débits de la carte en résultant. Le risque d'utilisation abusive de la carte avec le mot de passe 3-D Secure avec message de sécurité est dans ces cas à la charge du titulaire. En cas d'attaques par des tiers prouvées illégales sur les installations d'opérateurs de réseaux et/ou de télécommunications ou sur l'infrastructure utilisée par le titulaire, l'émettrice prend en charge les débits résultant d'utilisations abusives des cartes signalées à temps, pour autant que le titulaire ait respecté tous ses devoirs de diligence selon les clauses 3 et 11 et qu'aucune autre faute ne puisse lui être reprochée. Visa n'engage pas sa responsabilité lorsque des transactions de paiement effectuées par le biais de 3-D Secure ne peuvent pas être réalisées, ou ne le peuvent être qu'avec retard, pour des raisons techniques ou autres.

### **6. Modification**

Visa se réserve le droit de modifier les présentes conditions particulières à tout moment.

### **7. Autres dispositions**

Visa Card se réserve le droit d'interrompre 3-D Secure. En cas de contradiction entre les présentes conditions spéciales et les conditions d'utilisation des cartes de crédit de Visa en vigueur, ce sont les présentes conditions spéciales qui font foi. Par ailleurs, les conditions de Visa dans leur version en vigueur ainsi que l'intégralité des obligations de diligence s'appliquent, sans limitation aucune, aux cas non réglés par les présentes dispositions ainsi qu'à l'utilisation du service en ligne My Account et/ou à l'utilisation de la carte de crédit du titulaire de la carte.

Version 01/2013